

**HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenu le mardi 25 janvier à 20 h 30 à huis clos et par vidéoconférence.

Sous la présidence de monsieur le maire Paul Barriault,

SONT PRÉSENTS :

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Nabil Boughanmi	directeur général et greffier-trésorier
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

Monsieur le maire constate de quorum et ouvre la séance à 20 h 30

**RÉSOLUTION N° 1401-22
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que lu.

PROJET DE RÈGLEMENT N° « 362 « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2022 » : AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

La conseillère Charlotte Cormier donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance le règlement n° 362 « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2022 ».

Le projet de règlement est ainsi déposé et la directrice générale adjointe en fait la présentation.

PROJET DE RÈGLEMENT N° « 363 « RÈGLEMENT LES TAXES DE SERVICES » : AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION

La conseillère Marie-Ève Thériault donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance le règlement n° 363 « Règlement concernant les taxes de services ».

Le projet de règlement est ainsi déposé et la directrice générale adjointe en fait la présentation.

RÉSOLUTION N° 1402-22

COMITÉ DE NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS : NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ

CONSIDÉRANT QUE la Convention collective liant la Municipalité de Havre-Saint-Pierre au Syndicat des employés de la Municipalité (SCFP - Section locale 4466) est échue depuis le 30 septembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE des négociations doivent avoir lieu, afin de renouveler cette Convention collective;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de désigner les membres du comité patronal pour négocier le renouvellement de la Convention collective;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de recourir aux services d'experts pour cette négociation;

CONSIDÉRANT l'offre de Me Raphaëlle Chabot-Fournier du cabinet Morency Société d'avocats d'agir à titre de procureure patronale dans le cadre du renouvellement de la Convention collective;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault appuyé par la conseillère Nathalie Bernier et unanimement résolu

Que la directrice générale adjointe Laura Mansbridge et le directeur général et greffier-trésorier Nabil Boughanmi soient nommés pour siéger sur le comité patronal de négociation de la Convention collective des employés municipaux.

Que M^e Raphaëlle Chabot-Fournier du cabinet Morency Société d'avocats soit mandatée afin d'agir en tant que procureure patronale ainsi que pour siéger sur le comité de négociation pour le renouvellement de la Convention collective liant la Municipalité de Havre-Saint-Pierre au Syndicat des employés de la Municipalité (SCFP - Section locale 4466), et ce, conformément à l'offre de services datée du 12 juillet 2020.

RÉSOLUTION N° 1403-22
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 20 h 45.

Paul Barriault, maire

Laura Mansbridge, directrice générale adjointe